



**Gardien brigadier
Service Police Municipale
Direction de la Sécurité Publique**

MISSIONS : Sous l'autorité du chef de service de la police municipale et dans le respect des pouvoirs de police du maire, l'agent exécute les missions de prévention et de surveillance nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Fonctions	Activités découlant des fonctions
<ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer la surveillance du domaine public (prévention, dissuasion et répression). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Patrouilles véhiculées et pédestres, contrôles radars et routiers, respect des arrêtés municipaux, autorisations de voirie, constatation des infractions, etc...,
<ul style="list-style-type: none"> ■ Faire respecter les arrêtés de police du maire. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Surveillance des manifestations organisées par la commune,
<ul style="list-style-type: none"> ■ Constater les infractions à la loi pénale (contravention, délits, crimes). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sécurisation des points écoles, surveillance des entrées et sorties de collèges et lycées,
<ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer la police de la circulation et du stationnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Veille à la bonne rédaction des écrits professionnels (administratifs et judiciaires).
<ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer la surveillance du patrimoine communal. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participe à la bonne réalisation des missions de police de proximité (prise de contact avec les commerçants, gardiens et Rueillois),
<ul style="list-style-type: none"> ■ Assure la surveillance des bâtiments communaux. ■ 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Veille à la bonne tenue des locaux, des équipements, des véhicules, de l'armement et de l'habillement.

Profil recherché :

- **Titulaire du concours de gardien de police municipale ou sur emplois réservés**
 - Connaissances des pouvoirs de police du Maire et de la réglementation
 - Sens du travail en équipe
 - Discrétion, rigueur, dynamisme, disponibilité
 - Maîtrise des outils informatiques
 - Permis B exigé
 - Bonne condition physique.
 - Respect du code de déontologie, sens du service public, respect des libertés publiques.
 - Obtention obligatoire des autorisations de port d'armes de la catégorie B1 et D2 délivrées par le Préfet avec obligation de formations préalable et continue à la formation au tir et au maniement des armes.

Conditions de travail

Lieu : Poste de police

Horaires : irréguliers, avec amplitude variable, en fonction du planning des brigades.

Rythme de travail très variable en fonction des événements.

Le weekend : possibilité d'effectuer des heures en fonction des nécessités de service (comme les autres agents).

Travail en équipe : oui x non ▪ Travail en extérieur : oui x non ▪

Vêtement de travail ou équipement de protection individuel : oui x non ▪

Si oui, lesquels : Tenue et équipements de police municipale

Port obligatoire en service d'une arme de la catégorie B1 (arme à feu) et D2 (bâton de défense et diffuseur lacrymogène) et éventuellement des catégories B3 (lanceur de balle de défense), B6 (pistolet à impulsion électrique) et B8 (diffuseur lacrymogène de plus de 100 ml).

port obligatoire en service de voie publique du gilet pare-balle.

Avantages : Prime de fin d'année, régime indemnitaire attractif, Amicale du personnel, 17RTT+25CA

Merci d'envoyer vos Cv et lettres de motivation à l'attention de M Le Maire :

Soit par mail:

candidatures@mairie-rueilmalmaison.fr

Soit par courrier :

**Direction des Ressources Humaines et de la Formation
Secteur recrutement et effectifs
13 Boulevard Foch
92500 RUEIL MALMAISON**